

AVENANT n°02 AU REGLEMENT CADRE DES JEUX 2020-2021

RMC SPORT 1 ET 3 ANTENNE ET WEB

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

SPORTSCOTV, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 819 960 998, dont le siège social est situé au 2 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris,

ci-après dénommés ensemble la(les) « Société(s) Organisatrice(s) »

organise(nt) du 12/09/2020 au 23/05/2021, le jeu [PREMIER LEAGUE], gratuit sans obligation d'achat (ci-après dénommés le « Jeu »), annoncé et présenté :

- à l'antenne télévisée de RMC SPORT 1 et/ou RMC SPORT 3 ;
- sur le web (ou simplement relayé sur le web):
 - sur le site rmcsport.bfmtv.com et/ou rmcsport.tv et/ou les applis RMC Sport News et/ou RMC Sport

selon les modalités particulières précisées dans le présent avenant.

Le présent avenant vient détailler les modalités des Jeux définies dans le Règlement Cadre des Jeux SPORTSCOTV, déposé le 18 février 2020 à l'étude de la SCP SIMONIN LE MAREC GUERRIER, Huissiers de Justice associés, 54 rue Taitbout, 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

1. Conditions de participation

Le Jeu est accessible :

- à l'antenne télévisée de RMC SPORT 1 et/ou RMC SPORT 3
- sur le(s) Site(s) de la/des Société(s) Organisatrice(s) ou les Sites Tiers

Pour participer au Jeu, l'internaute aura la possibilité de tenter sa chance :

- par SMS au numéro 7 32 16 [A OU B] ou [1 OU 2]

Les frais de participation relatifs à ce(s) mode(s) de participation et leur remboursement éventuel s'appliquent selon les modalités définies ci-après :

[Par SMS] Pour les participants dûment inscrits, le coût pour la participation au Jeu par SMS pourra être remboursé, sous réserve des conditions suivantes :

- dans la limite des coûts réels engagés par le participant, définis comme tels : [ex : une participation par jour, par participant, par sms envoyé pour participer au Jeu] ;
- sur la base de 0,75 € TTC le SMS plus coût du SMS facturé par l'opérateur ; pour un montant maximum de 2 SMS.

2. Principe et modalités particulières du Jeu :

Tous les week-ends de Premier League, RMC SPORT offre la possibilité de remporter 2.500€.

Les commentateurs poseront 2 questions par match (1 différente par mi-temps). Les téléspectateurs pourront participer en répondant correctement à la question posée en envoyant A ou B par SMS.

Le jeu sera décliné sur RMC (radio) et RMC Story (télé)

3. Mode de désignation et information du ou des gagnants :

Un tirage au sort sera effectué le 24/05/2021, afin de sélectionner les gagnants parmi les participants retenus suite à l'envoi d'un SMS lors du jeu diffusé lors des matchs de premier league sur RMC Sport entre la période du 12 septembre 2020 et du 23 Mai 2021

Le gagnant sera informé de la procédure à suivre pour l'obtention des lots :

- Personnellement le jour du tirage par mail / courrier / téléphone / SMS au numéro indiqué lors de son inscription.

4. Dotations

2 gagnants sur l'ensemble de la saison remporteront 2.500€ chacun.

